Communiqué n° 1350

Activité
Sécurité Routière

Vacances Hiver - Printemps 2019

6-13 ans et 14–17 ans

N'hésitez pas à consulter le descriptif du séjour avec le prestataire « Vacances pour tous »
www.vacances-pour-tous.org

Pour plus d'informations vous pouvez me contacter :
Laurent KOCH – 06.80.81.82.98 – caes.lkoch@gmail.com

Tarifs

		Vacances février	Vacances avril
Sports Mécaniques Dans les Cévennes	Membres Internes	267 €	267 €
	Membres Externes	533 €	533 €

Transport

Le transport peut être pris en charge par le centre de vacances, avec plusieurs lieux de départ et de retour. Ce montant est en supplément du montant du séjour. Le CAES prendra en charge 50% du transport de l'enfant proposé par le prestataire

Conditions d'annulation

Le CAES se réserve le droit de conserver tout ou partie des arrhes en cas d'annulation sans motif grave. Les retenues appliquées sont déterminées par l'organisme prestataire du séjour et selon les conditions validées par le CAES.

Confirmation des inscriptions

Seuls les enfants d'agents adhérents seront subventionnés pour ces séjours. Toutes les informations nécessaires (heure d'arrivée et de départ, adresse sur place…) vous seront communiquées ultérieurement par l'organisme prestataire.

RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

Les prix comprennent :
- l'hébergement en pension complète
- les activités prévues au programme
- le matériel nécessaire à la pratique de l'activité
- l'assurance « annulation »
- l'encadrement
- l'adhésion à l'organisme prestataire

Prestataire « Vacances pour tous »

- Connectez-vous sur le site www.vacances-pour-tous.org
- Rechercher le séjour et vérifier la disponibilité au vu des dates
- Mentionner le code « **SNEPC751** » dans la case « Code partenaire » - Vous obtenez directement 5% de réduction sur le prix du séjour.
- **Prendre OBLIGATOIREMENT** « La garantie annulation »
- Adhésion : Répondre « Non » - Les 15 euros ne seront pas facturés
- Renseigner les informations « Nom, prénom etc… »
- Paiement – 100% du séjour ou 30% du séjour et le solde 30 jours avant le départ (Vous pouvez payer par CB, par chèque ou par chèques vacances)
- Envoyer par mail « caes.lkoch@gmail.com » le récépissé d'inscription afin que l'on puisse valider le prix CE.
- Après le paiement vous devez envoyer à l'adresse suivante :

Laurent KOCH
CAES de l'Ex-SNEPC
59, rue Charles Lucot 52100 SAINT-DIZIER

Le bulletin de prise en charge de la part CE
La facture du séjour
1 enveloppe timbrée (tarif en vigueur)

- Après le séjour et après réception de la facture, le CAES vous adressera un chèque correspondant à la participation du CAES (50% pour les séjours Sécurité Routière)

BULLETIN de demande de la subvention CAES VACANCES 2019 - SR

(À envoyer à : Laurent KOCH, 59 rue Charles Lucot 52100 SAINT-DIZIER)
AVANT LE 01 décembre 2019

INTITULE DU SEJOUR CHOISI : SPORTS MECANIQUES DANS LES CEVENNES

PRESTATAIRE ☐ - Vacances pour tous

DATES DU SEJOUR : ……

IDENTITE DE L'AGENT :

Nom prénom : ……

Adresse : ……

Tel : …… Adresse mail : ……

Adhérent CAES 2019 : OUI NON

IDENTITE DE L'ENFANT :

Nom prénom : ……

Date de naissance : …… Lieu de naissance : ……

DOCUMENTS à JOINDRE :

☐ - La facture du séjour
☐ - 1 enveloppe timbrée (tarif en vigueur)